

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/ 111 DU 23 MARS 2023 PORTANT NOMINATION DU  
DIRECTEUR GENERAL ET DES DIRECTEURS DE L'AUTORITE DE  
REGULATION DES MARCHES PUBLICS « ARMP »

---

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des  
Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril  
2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril  
2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du  
Burundi ;

Vu le Décret n°100/049 du 27 avril 2022 portant Modification du Décret n° 100/119 du 07  
juillet 2008 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Autorité de Régulation  
des Marchés Publics « ARMP » ;

Vu le Décret n°100/069 du 24 septembre 2020 portant Missions, Organisation et  
Fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification  
Economique ;

Sur proposition du Ministre des Finances, du Budget et de la Planification  
Economique ;

**DECRETE :**

**Article 1 :** Est nommé Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics  
« ARMP » :

**Monsieur Jean Claude NDUWIMANA.**

**Article 2** : Est nommé Directeur chargé des Affaires Juridiques à l'ARMP :

**Monsieur Eric NKURUNZIZA.**

**Article 3** : Est nommée Directeur chargé de la Formation à l'ARMP :

**Madame Claudine MINANI.**

**Article 4** : Est nommée Directeur chargé des Statistiques à l'ARMP :

**Madame Rosine MUNYANA.**

**Article 5** : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 6** : Le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 23 mars 2023

Evariste NDAYISHIMIYE.-

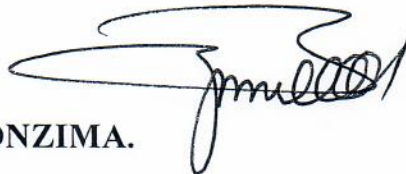
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
LE PREMIER MINISTRE,



**Gervais NDIRAKOBUCA**  
Lieutenant Général de Police.



LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET  
DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE,



**Hon. Audace NIYONZIMA.**